

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE

PROJET DE RÈGLEMENT 1044-04-2023 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1044-2017, TEL QU'AMENDÉ, SUR LES ENTENTES RELATIVES AUX TRAVAUX MUNICIPAUX

PROJET DE RÈGLEMENT 1047-01-2023 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE DÉMOLITION 1047-2017 AFIN D'AJOUTER DES CRITÈRES D'ÉVALUATION POUR LES IMMEUBLES PATRIMONIAUX ET DE MODIFIER LES DISPOSITIONS PÉNALES

AVIS est par les présentes, donné aux personnes intéressées :

Qu'à sa séance ordinaire tenue le 3 avril 2023, le conseil municipal de la Ville de Bromont a adopté les projets de règlement numéro 1044-04-2023 et 1047-01-2023, tel que plus amplement décrit ci-après.

Que conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1), ces projets de règlement feront l'objet d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu **le 26 avril 2023, à 19h00**, en la salle du conseil de l'hôtel de ville de Bromont.

Le projet de règlement 1044-04-2023 vise à modifier les documents exigibles au moment du dépôt de la demande et la durée de validité de la résolution générale de principe pouvant être adoptée par le conseil municipal.

Le projet de règlement 1047-01-2023 vise à ajouter des critères d'évaluation pour les demandes d'autorisation de démolition visant les immeubles patrimoniaux et modifier les dispositions pénales dans le but de se conformer aux obligations de l'article 148.0.2 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

Qu'au cours de cette assemblée publique, le maire ou un membre du conseil désigné par lui, expliquera les projets de règlement et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ces sujets. Les projets de règlement 1044-04-2023 et 1047-01-2023 ne sont pas susceptibles d'approbation référendaire.

Ces règlements sont applicables sur tout le territoire de la ville de Bromont.

Une copie de ces projets de règlement sont disponible pour consultation à l'hôtel de ville sis au 88, boulevard de Bromont, de 8 h 00 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au jeudi, et de 8 h 15 à 12 h le vendredi, ainsi que sur le site web de la ville sous cet avis public.

Donné à Bromont, ce 11^e jour d'avril 2023.

La greffière adjointe,

Marie-Pier Therrien, avocate